



Ce projet est cofinancé
par l'Union Européenne



Mise en œuvre par
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

APPEL D'OFFRE PUBLIC

Pour la réalisation de l'étude du Programme de « Renforcement de la pérennité de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) et de sa contribution à la sécurité alimentaire en période d'urgence »

Pour aider la Mauritanie à faire face aux multiples défis liés à la gestion rationnelle des ressources halieutiques et à l'amélioration de la contribution de ce secteur à la sécurité alimentaire, la GIZ met en œuvre dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne et de l'initiative spéciale « Un seul monde sans faim – SEWOH » du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) une des trois composantes du « Programme Promopêche - Emploi décent et pêche artisanale durable ». Ce programme a pour objectif de renforcer la chaîne de valeur de produits de la pêche artisanale pour créer des emplois décents et améliorer ceux déjà existants, tout en garantissant la durabilité de la ressource halieutique et l'égalité de genre. Il est respectivement mis en œuvre par le Bureau international du travail (BIT), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) et l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID).

C'est justement pour pouvoir contribuer durablement à la sécurité alimentaire des populations à partir de ces produits de pêches, que le Projet « Promo pêche SEWOH » a inscrit en urgence le lancement de l'étude du Programme de « Renforcement de la pérennité de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) et de sa contribution à la sécurité alimentaire en période d'urgence ».

1. Objectif

Les principaux objectifs de cette étude se déclinent comme suit :

- Faire un diagnostic technique, économique et organisationnel de la SNDP sur les plans des sources d'approvisionnement, des moyens humains et financiers, du réseau de distribution, de l'organigramme, etc.
- Faire des propositions visant à ajuster les missions de la SNDP près de 10 années après sa création dans un contexte où il existe aujourd'hui une demande importante en produits de la pêche et où des filières de commercialisation et de distribution des produits par des opérateurs privés se mettent en place dans tout le pays qui vont également contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ; la question de la coexistence et des complémentarités et synergies entre un système privé et un système public fortement subventionné sera au cœur des propositions.
- Formuler, sur la base du diagnostic, des propositions pertinentes de nature à assurer la pérennité de la SNDP en vue de l'accomplissement de sa mission de distribution du poisson sur toute l'étendue du territoire à des prix abordables et ciblant avant tout les populations les plus vulnérables.

2. Tâches du prestataire

Le bureau titulaire du poste aura pour missions de réaliser et coordonner toutes les activités qui sont énumérées ci-après et d'autres tâches estimées nécessaires pour la réussite de la présente



Ce projet est cofinancé
par l'Union Européenne



Mise en œuvre par
giz
Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

prestation en concertation permanente avec la SNDP et la GIZ. Pendant la mise en œuvre, le prestataire doit assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution et des performances des activités inscrites en coordination avec les responsables de la SNDP sur le terrain pour assurer une couverture totale de l'ensemble des points de distributions identifiés.

Dans le cadre de sa mission, le prestataire aura accès à tous les documents disponibles sur la SNDP et effectueront les rencontres et interviews avec les parties prenantes, d'abord pour appréhender la portée multiforme de sa mission et les contraintes rencontrées, et ensuite formuler, en connaissance de cause, des propositions de nature à assurer sa pérennité en vue de l'accomplissement de sa mission.

Il sera amené à conduire sur la base de l'évaluation de la situation actuelle de la SNDP et en considération des spécifications techniques détaillées en annexe, l'exécution des tâches suivantes :

1. Evaluer les sources d'approvisionnement/de financement et analyser leurs principales contraintes ;
2. Evaluer les mécanismes de la distribution du poisson (point de vente, site de transfert, passage camion) et analyser les facteurs limitant l'extension du réseau pour couvrir l'étendue du territoire et les modes contractuels d'emplois au niveau des points de vente;
3. Evaluer la distribution de poisson sur le plan logistique en mettant l'accent sur les contraintes qui pèsent sur chaque maillon de la chaîne de distribution
4. Identifier les complémentarités et synergies à dégager entre les missions et activités de la SNDP et celles des opérateurs privés pour faciliter l'accès des populations mauritaniennes aux produits de la pêche
5. Evaluer le personnel administratif et technique d'une part et le personnel chargé de la vente dans les points de distribution notamment par rapport au mode contractuel en vigueur (CDD, contrat de prestation avec AMRAN et avec des personnes physiques) et au besoin réel de l'activité.
6. Evaluer les charges liées à l'activité de la distribution et analyser les besoins en financement.
7. Analyser toutes les contraintes ayant un impact négatif sur le fonctionnement et la pérennité de la SNDP,
8. Formuler, sur la base des évaluations et analyses ci-dessus de la situation actuelle de la SNDP, des propositions pertinentes pour lever les contraintes en vue d'assurer la pérennité de la SNDP et de sa mission.

Il est à préciser que les détails sont dans les TDRs disponibles au bureau de la GIZ à Nouakchott et que le prestataire devra, avant de débiter sa mission, prévoir d'approcher les services concernés au MPEM et les fédérations de pêches pour recueillir les informations nécessaires pour l'exécution de la mission en question.

3. Etapes clés

La consultation se déroulera principalement à Nouakchott et doit couvrir tout le réseau de la SNDP sur l'ensemble des moughataa et les autres sites nouvellement proposés pour les futurs points de ventes.



Ce projet est cofinancé
par l'Union Européenne



Mise en œuvre par
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

4. Lieu, durée et période de la prestation

Période d'affectation : La prestation devrait commencer le 25.07.2022 pour terminer le 30 septembre 2022. La date de lancement sera fixée en concertation avec le Ministère et les fédérations des pêches concernées pour couvrir toute la zone côtière.

5. Qualification du contractant

Le bureau d'étude doit avoir au moins 5 ans d'expérience dans la mise en œuvre des projets de développement, particulièrement la structuration et la gestion des pêches avec une bonne compréhension des aspects techniques, financiers, sociaux des filières de pêcheries artisanales en Afrique de l'Ouest.

Le soumissionnaire est tenu de fournir du personnel apte à pourvoir les postes décrits, sur la base de leur CV, de l'éventail des tâches concernées et des qualifications requises.

Les qualifications spécifiées dans les TDRs représentent les exigences pour atteindre le nombre maximal de points. Le soumissionnaire devra justifier des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette mission avec un dispositif incluant 2 experts, dont 1 international et 1 consultant national avec les profils recherchés pour mener à bien cette mission et décrits dans les TDRs.

6. Format de l'application

La structure de l'offre (en français) doit correspondre à celle des termes de référence, en particulier, la structure détaillée de conception (chapitre 3) organisée conformément aux critères de pondération positive de la grille d'évaluation (et non à zéro). Il doit être lisible (taille 11 ou plus) et clairement formulé.

L'offre complète ne doit pas dépasser 10 pages (les CV exclus). Seules les 10 premières pages de l'offre seront considérées pour évaluation.

Les CV du personnel proposé conformément au chapitre 4 du mandat doivent être soumis dans le format spécifié dans les conditions de candidature. Les CV ne doivent pas dépasser 4 pages. Les CV doivent clairement indiquer le poste et le poste occupés par la personne proposée dans le projet de référence et pendant combien de temps.

Les termes de référence et les conditions générales relatives à la fourniture de services sont disponibles à la Réception du Bureau de la GIZ sis à Ilot V, Nouakchott/ Mauritanie, Téléphone : 45 25 67 25.

Date de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature (offre technique et offre financière séparées chacune dans une enveloppe fermée) doivent être remis au plus tard le vendredi 15 juillet 2022 à 10h 30 sous pli fermés avec la mention « Etude du **Programme de Renforcement de la pérennité de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) et de sa contribution à la sécurité alimentaire en période d'urgence** » au bureau de la GIZ en Mauritanie Ilot V 22, BP 5217 - Nouakchott – Mauritanie.